

des patrons, en 1923.

Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie Britannique.
\$150.....	L'indemnité totale ne peut excéder \$2,500 par an.	\$100.....	\$100.
\$30 par mois.....		\$35 par mois.....	\$35 par mois.
\$7.50 par mois chacun jusqu'à 16 ans.		\$7.50 par mois jusqu'à 16 ans. Quand il n'y a pas de veuve \$12.50 chacun, jusqu'à \$40; jusqu'à \$30 s'il existe un parent; mais le total ne peut excéder \$65.	\$7.50 par mois jusqu'à 16 ans.
		\$65 par mois.....	\$65 par mois.
66½ p.c. du salaire.....	Maximum \$2,500 par an.....	55 p.c. du salaire, avec minimum de \$10 par semaine.	62½ p.c. du salaire.
Minimum \$6 par semaine		Maximum des gains, à concurrence de \$2,000 par an.	Maximum des gains, à concurrence de \$2,000 par an.
Maximum des gains, à concurrence de \$2,000 par an.			
66½ p.c. de la différence entre les gains antérieurs et les gains postérieurs à l'accident.	Maximum \$2,500 par an.....	55 p.c. de la différence entre les gains antérieurs et les gains postérieurs à l'accident.	62½ p.c. de la différence entre les gains antérieurs et les gains postérieurs à l'accident.
Minimum \$15 par semaine.		Minimum \$10 par semaine.	
66½ p.c. du salaire.....	Maximum \$2,500 par an.....	55 p.c. du salaire.....	62½ p.c. du salaire.
Minimum \$15 par semaine.		Maximum des gains à concurrence de \$2,000.	Minimum \$5 par semaine.
66½ p.c. de la différence dans la capacité de travail.	Non stipulé.....	55 p.c. de la différence dans la capacité de travail, lorsque le nouveau salaire n'atteint pas 90 p.c. de l'ancien.	62½ p.c. de la différence dans la capacité de travail.
Minimum \$6 par semaine			
Totalité des dépenses payées sur le fonds des accidents.	Non stipulé.....	Totalité des dépenses payées sur le fonds des accidents.	Totalité des dépenses payées sur le fonds de maladie et sur le fonds des accidents.
Totalité des dépenses payées sur le fonds des accidents.	Non stipulé.....	Totalité des dépenses payées sur le fonds des accidents.	Totalité des dépenses payées sur le fonds de maladie et sur le fonds des accidents.